

Braccio, Nadia

De: Carole [carogati@videotron.ca]
Envoyé: 15 février 2014 11:54
À: Greffe
Objet: mon commentaire aux dossiers : R-3854-2013 et R-3863-2013.

Je viens de recevoir une lettre de HQ m'annonçant que mon refus d'accepter l'installation d'un compteur électro polluant dans ma cuisine, en plein cœur de la maison, me vaudra des frais supplémentaires en plus de mettre ma santé en péril.

J'ai actuellement un compteur mécanique à lecture infra rouge et je paye déjà pour la relève manuelle.

HQ pousse ignominie à vouloir changer mon compteur mécanique pour un autre compteur également mécanique et évidemment me charger pour un travail inutile en plus des frais de relève manuelle déjà inclus dans la facture.

Ceci est un abus de pouvoir et un gaspillage flagrant d'argent des contribuables

Par ce fait HQ abuse de l'argent des contribuables par ce gaspillage éhonté au moment où le gouvernement ne cesse de répéter que les finances publiques ne peuvent subvenir à tous les besoins. Comment peut-on entériner de telles pratiques de gaspillage et antidémocratique ?

Je vous rappelle qu'en tant que citoyenne du Québec je suis également actionnaire de cette société. Comment est-ce possible qu'il faille se battre contre nos propres structures pour être respecté et pour protéger notre santé?

J'ai beaucoup de mal à croire que la Régie de l'énergie entérine ce gaspillage d'argent que fait une **société d'état** comme HQ. Il serait grand temps d'y regarder de plus près et de corriger ces abus et de protéger la santé des québécois(es).

[carogati@videoron.ca](mailto:carogati@videotron.ca)